Communiqué

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2019

Brest, le 14 avril 2020

Le Crédit Mutuel Arkéa informe que le Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2019 a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Il intègre :

- le rapport financier annuel 2019,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Le Document d'enregistrement universel est accessible sur le site internet de la société à l'adresse ci-dessous et sur le site internet de l'AMF :

https://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5033/fr/documents-de-reference

Des exemplaires du Document d'enregistrement universel 2019 sont également disponibles au siège de la société : 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon.